

# Le Service Civique

**Le club Cercle des Nageurs Béziers Méditerranée** : recherche un jeune pour une mission de service civique d'une durée de 8 mois sur 24h par semaine

Début de la mission mois d'octobre ou septembre (fonction de l'habilitation)

## Intitulé de la Mission :

**Permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales. Labélisée Génération 2024 // Développement des dispositifs j'apprends à nager – aisance aquatique...**

## Descriptif des missions validées par l'Agence de service nationale :

### Actions au quotidien :

**Il s'agira pour le jeune de mener sa mission en étroite collaboration avec son tuteur.**

#### La/le volontaire aura pour mission de :

- \* Faire un point sur les actions ayant déjà été proposées par le club les années précédentes en terme d'accès au savoir nager.
- \* Promouvoir, soutenir, la mise en place du dispositif J'apprends à nager
- \* Rechercher les publics cibles éloignés de la pratique sur le territoire, notamment dans les QPV/ZRR
  - se mettre en relation avec les acteurs sociaux, solidaires, les établissements scolaires, les associations ou organismes accueillant des enfants, (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier, maison des jeunes...)
  - programmer, organiser leurs venues, notamment en recherchant des solutions techniques afin de faciliter l'accès à la piscine des jeunes identifiés.
- Travailler en collaboration avec les agents de développements, les élus au niveau local et national afin de proposer des solutions d'ordre pratique (ex : bassins provisoires, aménagements de zones de baignade, transports, applications des règles sanitaires COVID-19...)
- \* Faciliter l'accueil des jeunes publics à la piscine et transmettre une culture de l'eau
  - Organiser des moments de convivialités avant les séances, après les séances, donner l'envie de revenir à la piscine afin d'approfondir leurs compétences et d'acquérir un savoir nager sécuritaire
  - Renforcer le sens de cette action en aidant à la mise en œuvre de cérémonials autour de la remise de diplôme lors de la fin des sessions de J'apprends à nager.
- \* Aider à valoriser l'implication du club, de la structure dans la vie de la commune au travers de cette action citoyenne.

### Formations obligatoires :

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être



organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

### **Tutorat et accompagnement :**

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

### **Capacité d'initiative :**

Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

### **Contact :**

SUDRE CAROLINE

Tel : 06 81 22 76 39

Mail : [beziers.natation@gmail.com](mailto:beziers.natation@gmail.com)